



Durée d'intervention de la gendarmerie

Par **totof29_old**, le **10/06/2007** à **12:55**

bonjour, rncourant du mois d'avril, mon pere devait ramener un petit bateau a la rame d'une rive à une autre, je devais l'attendre de l'autre coté de la rive rnrne le voyant pas revenir, je suis parti chercher ma mère pour aller a la gendarmerie, nous les avons donc appelés a l'interphone mais au bout de 45 minutes personne n'arrivait, nous avons donc resonner et la ils nous ont dit qu'ils avaient mal compris l'appel (qui était pourtant très clair) rnrnmalheureusement après leur arrivée on retrouvait mon pere sans vie a quelques metres de l'endroit ou je l'attendais, je me pose donc la question de savoir s'ils ont un degré de responsabilité, car en restant attendre mon pere a l'endroit je l'aurais aidé, je suis certain que le drame s'est produit quand j'attendais devant la gendarmerie, ce qui me laisse un sentiment de culpabilité rnrnmerci de votre aide à tous